



## Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 56 790 km<sup>2</sup>

Population : 8,8 millions d'habitants

Densité : 155,2 habitants/km<sup>2</sup>

Taux de croissance démographique : 2,3 %

Part de la population urbaine : 43,9 %

## Économie

Notation de la dette souveraine (S&P, 2021) : B

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021/22 : 162<sup>e</sup>/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2022) : 3,7

Taux de change effectif réel (moyenne 2018-2022, base 100 en 2010) : 91,9 (95,8 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

Risque de surendettement (FMI, 2020): modéré

PIB par habitant (2022) : 918 dollars

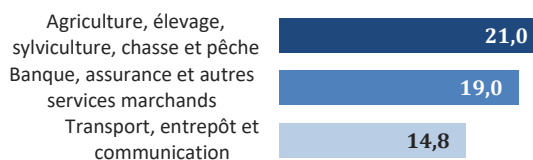
Taux de croissance (2022) : 5,8 %

Inflation (2022) : 7,6 %

PIB (2022) : 5 068,9 milliards XOF / 8,1 milliards de dollars

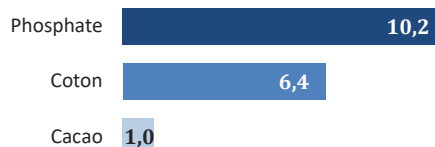
### Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2018-2022)



### Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2018-2022)



## Développement humain et infrastructures



**61,6 ans**

Espérance de vie



**51,1 %**

Population sous le seuil de pauvreté



**68,9 %**

Accès à l'eau potable



**6,3 %**

Mortalité infantile



**42,4**

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



**55,7 %**

Accès à l'électricité



**17,4 %**

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



**66,5 %**

Alphabétisation des adultes



**72,4**

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



**103/191**

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



**50 %**

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



**56,4 %**

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

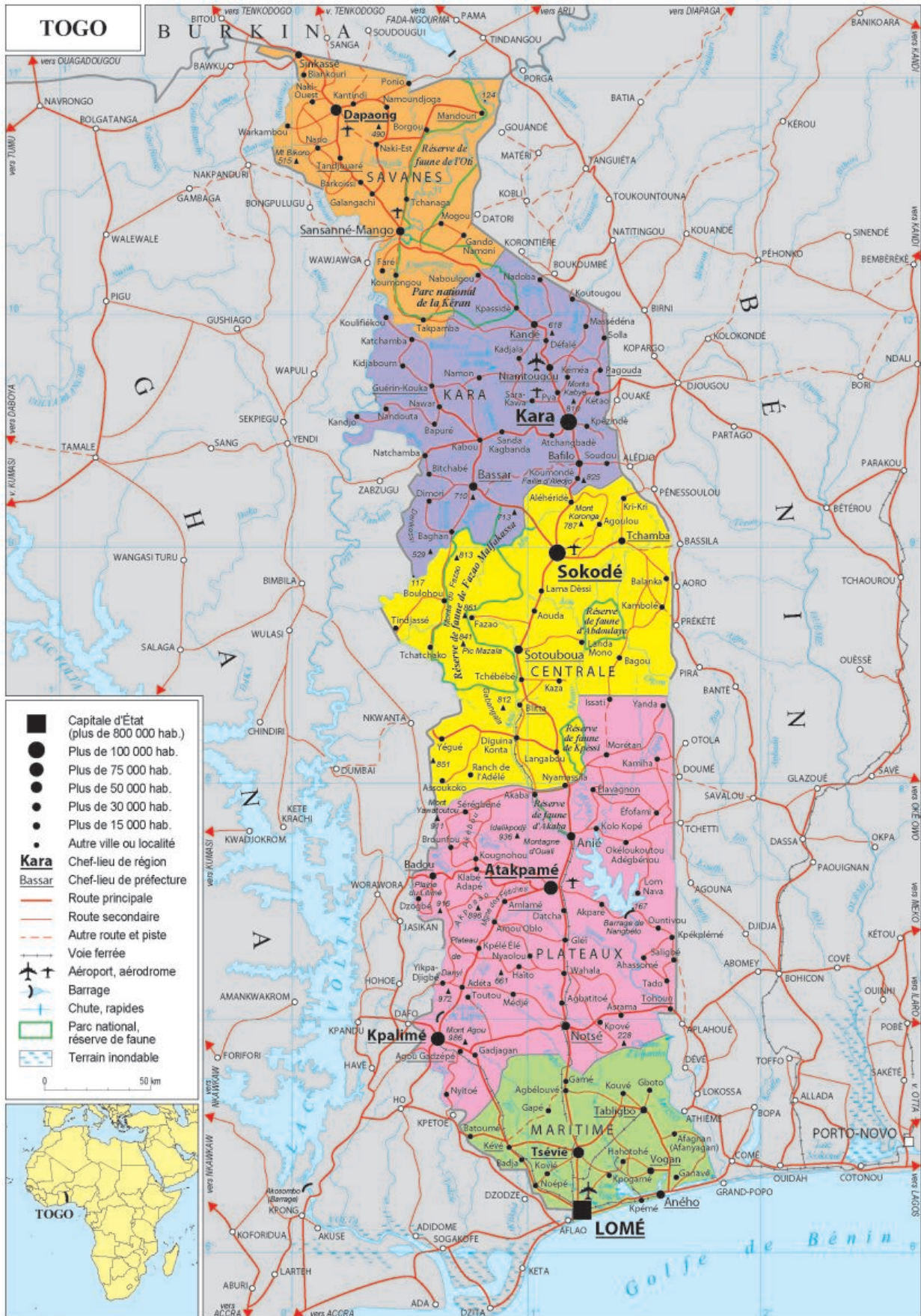
## AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

*Cette monographie a été réalisée par le [service de l’Afrique et du Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d’une collection couvrant les différents pays membres de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC).*

*Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l’Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2023 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).*

*Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).*

*Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.*



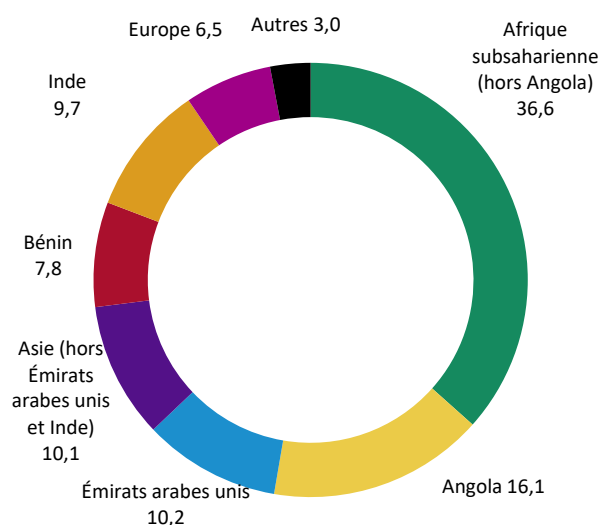
## FAITS SAILLANTS

- **Après le ralentissement observé en 2020 (+ 2 %), la croissance économique a retrouvé en 2021 (6,0 %) et 2022 (5,8 %) les niveaux observés avant la crise Covid.** Ce dynamisme repose sur celui du secteur tertiaire, porté par les activités du port de Lomé. L'inflation a atteint 7,6 % en 2022, après 4,5 % en 2021, du fait de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires engendrée par la guerre russe en Ukraine. En raison de la forte augmentation du déficit budgétaire (8,4 % du PIB, après 4,7 % en 2021), la dette publique continue de croître à un rythme rapide, pour s'établir à 65,8 % du PIB en fin d'année.
- **La succession des chocs externes depuis 2020 fait apparaître un enjeu important de retour au sentier de convergence du déficit budgétaire** afin de maintenir la soutenabilité de la dette publique tout en dégageant les marges de manœuvre nécessaires au financement des différents plans adoptés (dont l'actuelle Feuille de route Togo 2025). Les projets de développement sont soutenus par les institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale dont les engagements se sont considérablement renforcés depuis 2022 (près de 1 milliard de dollars US engagés dans le pays à fin 2023).
- **Les opportunités liées à l'ouverture commerciale et à l'intégration régionale constituent un enjeu de moyen terme essentiel, notamment du fait de l'importance du port de Lomé, hub commercial régional.** L'objectif poursuivi est, selon la Banque mondiale, non seulement de capturer davantage de valeur ajoutée dans les secteurs déjà existants, mais aussi de saisir les opportunités d'intégration régionale, associées notamment à la mise en œuvre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine.
- **À la suite de la réélection du président Faure Gnassingbé en 2020, les élections législatives et régionales** sont prévues en décembre 2023. Elles s'inscrivent dans un contexte sécuritaire marqué au nord du pays par la menace terroriste et le maintien dans cette région de l'état d'urgence depuis la première attaque terroriste à Sanloaga en novembre 2021, et des conditions sécuritaires régionales incertaines avec la multiplication des coups d'État.

## CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Depuis le milieu des années 2000, le Togo affiche une croissance soutenue, marquée par la progression du secteur tertiaire. Après un net ralentissement en 2020 (+ 2 %), la croissance économique a retrouvé en 2021 et 2022 la dynamique observée depuis 2009, de l'ordre de 5-6 % par an. Sur cette même période, le secteur tertiaire représentait en moyenne 58 % du PIB. Il est dominé par le commerce de gros et de détail et bénéficie de l'apport d'activités du port de Lomé. Quatrième port à conteneurs d'Afrique, ce port en eau profonde se positionne comme un centre régional de transit de marchandises et de services associés, en particulier à destination des pays voisins enclavés (Burkina Faso, Niger).

Destinations des exportations du Togo (2017-2021)  
(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

Le pays bénéficie d'un indice de connectivité maritime relativement élevé à 36,2 selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), ce qui représente le double du Bénin et un niveau comparable au Ghana, essentiellement grâce au port de Lomé. Ce dernier souffre toutefois de services logistiques de qualité insuffisante pour lui permettre de rivaliser avec les ports de Dakar ou Conakry. La part des emplois dans les services n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 1990 pour atteindre 49 % du total en 2021, selon la Banque mondiale.

Le secteur primaire, qui représente environ 19 % du PIB sur la période 2020-2022, constitue un vivier d'emplois essentiel (l'agriculture concentrait 31 % des emplois en 2021, contre 37 % dix ans plus tôt d'après la Banque mondiale), mais il est soumis aux aléas climatiques et peine à se moderniser. Le développement du secteur secondaire (20 % du PIB en moyenne entre 2020 et 2022) représente un enjeu majeur de diversification, qui s'appuie sur la promotion des industries locales de transformation minière et agricole.

**Malgré une croissance soutenue, le niveau de pauvreté demeure élevé.** Une part importante de la population vit sous le seuil de pauvreté (51,1 % en 2022). Le PIB par habitant du Togo (918 \$US en 2022, en croissance en moyenne de 2,4 % par an depuis 2015) est inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne – ASS (1 690,4 dollars US en 2022 selon la Banque mondiale). Quoiqu'en baisse graduelle depuis 2007, la pression démographique reste élevée (2,3 % en 2023 selon la Banque mondiale) et absorbe une bonne partie des gains engendrés par la croissance économique. Le taux d'alphabétisation (environ 67 % en 2019 selon la Banque mondiale) et l'espérance de vie augmentent légèrement, mais le pays a d'importants besoins d'investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation et dans les infrastructures. Seuls 55,7 % de la population ont accès à l'électricité et 68,9 % à l'eau potable. Au total, l'indice de développement humain (IDH) demeure faible à 0,539 selon le Programme des Nations

### Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Togo

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Ignames</b>	<b>874,3</b>	<b>940,9</b>	<b>960,4</b>	<b>1 008,5</b>
<b>Manioc</b>	1 117,9	1 158,0	1 204,2	1 258,4
<b>Maïs</b>	<b>912,1</b>	<b>885,0</b>	<b>929,0</b>	<b>977,3</b>
<b>Mil et sorgho</b>	<b>309,4</b>	<b>306,3</b>	<b>304,6</b>	<b>317,9</b>
<b>Haricots et niébé</b>	<b>202,7</b>	<b>202,3</b>	<b>211,9</b>	<b>226,5</b>
<b>Riz paddy</b>	<b>147,1</b>	<b>159,9</b>	<b>165,5</b>	<b>171,8</b>
<b>Coton-graine</b>	<b>133,4</b>	<b>68,2</b>	<b>50,5</b>	<b>52,0</b>
Prix d'achat aux producteurs	<b>265,0</b>	<b>272,0</b>	<b>276,0</b>	<b>275,0</b>
<b>Café</b>	<b>21,3</b>	<b>22,0</b>	<b>23,1</b>	<b>24,5</b>
Prix d'achat aux producteurs	<b>600,0</b>	<b>600,0</b>	<b>600,0</b>	<b>630,0</b>
<b>Cacao</b>	<b>14,3</b>	<b>15,0</b>	<b>15,8</b>	<b>16,7</b>
Prix d'achat aux producteurs	<b>1 050,0</b>	<b>900,0</b>	<b>900,0</b>	<b>925,0</b>
<b>Arachides</b>	<b>44,6</b>	<b>43,4</b>	<b>44,4</b>	<b>47,0</b>
<b>Phosphates</b>	<b>703,6</b>	<b>1 321,3</b>	<b>1 456,4</b>	<b>1 541,8</b>

Sources : BCEAO et administrations nationales.

unies pour le développement (Pnud), soit la 162<sup>e</sup> place sur 191 pays en 2021-2022.

## CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

**La croissance économique est demeurée forte, à 5,8 %, contre 6 % en 2021.** Cette dynamique reflète principalement la contribution du secteur tertiaire, + 3,3 points de pourcentage [pp] en 2022, contre + 4,1 pp en 2021. Les activités liées aux transports et aux entrepôts sont restées favorablement orientées avec une hausse de 4 % du trafic export et de 1 % du tonnage total en 2022. La fréquentation de l'aéroport de Lomé progresse quant à elle rapidement (+ 28 % en 2022 et 25 % au premier semestre 2023), grâce notamment à l'ouverture de nouvelles lignes.

**Les secteurs primaire et secondaire ont contribué à la croissance de manière plus modeste,** à hauteur de respectivement 1 pp et 1,5 pp en 2022. L'activité du secteur agricole a été globalement bien orientée, avec une hausse des principales productions en moyenne de 5,1 % sur l'année, comparable à la progression de la production de phosphate à + 5,9 %. Du côté de la de-

mande, la croissance a été principalement tirée par l'investissement (+ 6 pp, contre - 0,1 pp en 2021), alors que celle du secteur extérieur est restée négative (- 1 pp en 2020 et 2021).

**Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la croissance du PIB réel atteindrait 6,6 % en 2023, un niveau proche de la moyenne de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à 7 %.** Ces perspectives de croissance sont soumises à d'importants facteurs baissiers liés à la détérioration des perspectives économiques internationales et régionales, en raison de différents conflits internationaux et aux enjeux sécuritaires régionaux. Pour faire face à la menace terroriste grandissante dans le nord du pays, les autorités togolaises ont augmenté les dépenses de défense (la loi de programmation militaire consacre plus de 430 milliards XOF, soit environ 8,5 % du PIB à la défense entre 2022 et 2025).

**L'inflation augmente, passant de 4,5 % en 2021 à 7,6 % en 2022, soit son niveau le plus élevé depuis 2008.** Elle demeure très au-dessus du plafond communautaire de 3 %, mais toujours en dessous de la moyenne des pays d'ASS (14,5 % selon le Fonds monétaire international, FMI). Depuis 2021, les tensions inflationnistes, en partie importées, résultent de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires due à la guerre russe en Ukraine. Environ 46 % des importations de blé du Togo en 2021 (CEPII, BACI) provenaient de la Russie. La progression des prix à la consommation a été freinée par des mesures de lutte contre la vie chère (subventions aux engrais, interdiction des exportations des produits de première nécessité). Selon les prévisions de la BCEAO, l'inflation devrait demeurer forte en 2023, à 6,1 % en moyenne annuelle.

**Le déficit des transactions courantes <sup>1</sup> de la balance des paiements s'est réduit en 2022, à 1,3 % du PIB, contre 2,2 % en 2021.** La progression des exportations de biens (+ 25 %), notamment de phosphates (+ 120 %) et de coton (+ 36 %) a été plus rapide que celle des importations (+ 13 % en 2022), mais l'excédent des services s'est fortement contracté. L'aggravation du déficit des biens et services qui en découle a toutefois été plus que compensé par une hausse notable des revenus primaires (+ 14,5 milliards de francs CFA (XOF), retrouvant

son niveau de 2020) et secondaires (+ 16,5 % dépassant son niveau de 2020). Principale composante de l'excédent des revenus secondaires (411 milliards sur 424 milliards), les transferts de fonds des migrants se sont accrus de 5,2 % en net ralentissement par rapport à 2021 (+ 9,7 %).

**Le solde budgétaire (base engagements, dons compris) s'est fortement creusé, à 8,4 % du PIB en 2022, contre 4,7 % en 2021,** très au-dessus du plafond communautaire de 3 % du PIB, suspendu depuis 2020. Les recettes budgétaires (hors dons) ont augmenté de 5 % en 2022, tirées par les recettes tant fiscales (+ 4,5 %) que non fiscales (+ 10,9 %) qui ont bénéficié de la reprise économique, et de réformes améliorant l'efficacité de la collecte fiscale (dématérialisation des procédures, recours aux paiements au moyen de terminaux mobiles, renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale) <sup>2</sup>. Les recettes globales sont aussi portées par une reprise des dons, qui augmentent de plus de 120 %, après un creux en 2021. Les dépenses ont sensiblement augmenté (+ 32 % en 2022 par rapport à l'année précédente). Si la croissance des traitements et salaires (+ 7,1 %) reste stable par rapport à 2021, les autres dépenses courantes ont, elles, augmenté de plus de 22 %, gonflées par les mesures prises contre la vie chère et par la charge de la dette (+ 27 %). Les dépenses en capital se sont fortement accrues (+ 61 %), grâce à d'importants investissements publics financés par des ressources propres, mais également des ressources extérieures.

**Dans ce contexte, le ratio d'endettement public s'est creusé en passant à 65,8 % du PIB en 2022, contre 63 % en 2021,** se rapprochant du plafond communautaire de 70 %. La dette externe représente environ 25,8 % du PIB, avec une prédominance des créanciers multilatéraux (environ 23 % selon la Banque mondiale). La dette émise sur le marché régional représente 37 % du total. Selon l'analyse de soutenabilité de la dette du FMI la plus récente (avril 2020), le risque sur la dette extérieure est modéré. L'essentiel du service de la dette est libellé en francs CFA (XOF), et notamment 86 % des intérêts payés. Depuis 2019, les autorités ont diminué le coût de la dette en augmentant les émissions obligataires sur le marché régional, dont le coût

<sup>1</sup> Biens, services, revenus primaires et secondaires.

<sup>2</sup> Revue des réformes à fin décembre 2022, les taux d'exécution physique et financière se situent respectivement à 75 % et à 68 %, - ministère de l'Économie et des Finances (gouv.tg)

progresses toutefois du fait du resserrement de la politique monétaire.

**En 2022, l'activité bancaire a continué d'accélérer, dans le sillage de la reprise de l'économie, et la rentabilité des banques s'est renforcée.** Le total des bilans a augmenté de 20 % d'une année sur l'autre (après + 14 % en 2021), du fait notamment d'une forte progression des crédits (+ 35 %). Le taux net de créances en souffrance s'est contracté de 3,9 % en 2021 à 2,2 % en 2022, alors que le taux de provisionnement s'est renforcé (74,5 % en 2022, après 68,7 % en 2021). Le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 11,6 %, sous l'effet des hausses de produits sur les prestations sur opérations avec la clientèle, sur titres et les prestations de services financiers. Combinée à une bonne maîtrise globale des charges (réduction du coefficient net d'exploitation de 71,2 % à 66,7 %), cette hausse s'est traduite par celle du résultat net, à 13 % en 2022, après la progression exceptionnelle observée en 2021 (90 %) et celle du taux de marge nette de 11,5 % à 20,1 %.

**Le ratio de solvabilité global est respecté par la plupart des établissements bancaires.** Le ratio de liquidité demeure conforme à la réglementation (supérieur à 100 %), mais se dégrade légèrement en 2022, à 107,8 %. Le ratio de solvabilité du système bancaire s'améliore légèrement depuis 2020 passant de 7,4 % à 7,8 %, après un recul à 6,8 % en 2021, mais reste inférieur au minimum réglementaire requis.

**Le taux de bancarisation du pays est supérieur à la moyenne de l'UEMOA.** Le taux de bancarisation *stricto sensu* s'élevait à 30,1 % en 2021 ce qui classe le pays parmi les plus bancarisés en UEMOA (18 %). En tenant compte de la pénétration de la microfinance et de la monnaie électronique, le taux d'inclusion financière s'élève à 85,7 %, contre 62,7 % pour l'ensemble de la région<sup>3</sup>. Ces résultats sont en partie portés par le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), dans le cadre de la Nouvelle stratégie d'inclusion financière adoptée en 2021. Depuis sa création, ce fonds a octroyé aux plus pauvres des microcrédits à hauteur de 106 milliards (175,7 millions de dollars) à fin décembre 2022, avec un

taux de remboursement global de près de 94,5 % et plus de 1,83 million de bénéficiaires, selon les autorités.

## ENJEUX ET DÉFIS

**Le Togo fait face à un double défi dans la gestion de ses finances publiques.** Le premier consiste à inscrire les finances publiques dans un sentier de retour à la convergence budgétaire à moyen terme, comme le prévoit le pacte de convergence de l'UEMOA (avec un objectif à 3 % d'ici 2025), et le recommande également le FMI (revue des politiques communes de l'UEMOA, mars 2023). Le second est de répondre à la montée des incertitudes sécuritaires régionales (incursions croissantes de groupes djihadistes basés au Burkina Faso dans le nord) tout en satisfaisant d'importants besoins de développement, en particulier la réduction de l'insécurité alimentaire structurelle, qui touche 500 000 personnes (soit environ 6 % de la population selon le Programme alimentaire mondial en juin 2022<sup>4</sup>). L'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 implique une meilleure mobilisation des ressources fiscales, une réorientation graduelle des dépenses en faveur des investissements en infrastructures et en capital humain, ainsi qu'un soutien pérenne des partenaires internationaux. Des négociations ont été entreprises avec le FMI dès 2020 afin de remédier aux déséquilibres de la balance des paiements du pays et catalyser les financements nécessaires au développement.

**L'intégration commerciale régionale constitue, selon la Banque mondiale<sup>5</sup>, un enjeu économique notable du fait de l'importance du port de Lomé, hub commercial régional.** Le taux d'ouverture (échanges commerciaux rapportés au PIB<sup>6</sup>) a diminué en longue période en passant de 83 % en 2013 à 60 % en 2022, selon les données de la Banque mondiale. Afin de renforcer le dynamisme commercial du pays, les autorités ont opéré des réformes sur les échanges et les services logistiques – dont l'adoption d'une loi d'orientation pour le secteur des transports et la numérisation des procédures douanières – et dans le secteur financier, la nouvelle Stratégie d'inclusion financière et la privatisation

<sup>3</sup> En l'absence d'identifiant bancaire unique, ces estimations peuvent toutefois inclure des doubles comptes. Selon Global Findex – Banque mondiale, le taux de bancarisation atteindrait 50 % au Togo en 2021.

<sup>4</sup> Programme alimentaire mondial. Plan stratégique de pays – Togo (2022–2026) (wfp.org), juin 2022.

<sup>5</sup> Perspectives économiques du Togo, octobre 2023, Banque mondiale.

<sup>6</sup> Ces données d'ouverture commerciale n'intègrent pas le commerce transfrontalier informel, qui est estimé en 2019 à 23 % des exportations et 27 % des importations selon l'Office statistique du Togo.

de l'International Business Bank Togo. Ces efforts d'amélioration de la gouvernance économique ont été salués par la Banque mondiale (*Évaluation des politiques et des institutions en Afrique*, CPIA 2022), ce qui s'est traduit par une hausse du score CPIA du pays de 3,5 à 3,7.

**L'intégration régionale du Togo passe aussi par la mise en œuvre de l'accord instituant la Zone de libre-échange continentale africaine.** Selon la Banque mondiale, la réduction des barrières non tarifaires au commerce pourrait être particulièrement profitable compte tenu du statut de *hub* du port de Lomé. Le Togo pourrait bénéficier d'un doublement de son stock d'investissements directs étrangers – IDE (+ 95 % selon Echandi *et al.*, 2022 <sup>7</sup>). La facilitation du commerce permettrait au pays de renforcer son intégration commerciale mondiale grâce aux ressources naturelles jusqu'ici peu exploitées. En avril 2023, les autorités ont donné comme mission à la Société togolaise de manganèse (STM), qui dispose d'un monopole dans le secteur, de doubler la contribution du secteur minier au PIB d'ici 2025 à la faveur de la hausse de la demande des métaux critiques en vue de la transition énergétique. Un accord a été trouvé en mai 2023 avec la société britannique Keras Resources pour l'exploitation du gisement de Nayéga, au nord du pays, avec une réserve estimée à 8,5 millions de tonnes.

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

**Depuis 2010, le Togo réalise des exercices de planification reposant sur la vision « Togo 2030 ».** Le Plan national de développement entre 2018 et 2022 avait pour ambition de financer des projets destinés à i) la création d'un *hub* de logistique de référence (par exemple, projets de développement du réseau routier dans le pays), ii) la mise en place de pôles de transformation agricole, manufacturier et d'industries extractives, iii) consolider le développement social (en améliorant notamment l'accès à l'eau et à l'électricité). Plusieurs projets phares du plan se sont matérialisés entre 2021 et 2022, tels que l'ouverture de la plateforme industrielle Adetikopé destinée au traitement et à la transformation des matières premières

comme le coton, qui a ainsi permis d'augmenter la valeur ajoutée de la production togolaise en août 2023. Une nouvelle usine de transformation de soja destinée à l'export, représentant un investissement de 25 millions de dollars, a également été inaugurée dans le cadre de cette plateforme.

**La feuille de route gouvernementale 2020-2025 (FDR 2025), qui sert de base au cadre de coopération avec le Système des Nations unies <sup>8</sup>, assure la continuité des investissements à partir de 2023, au terme du PDR 2018-2022.** Sur le chapitre de l'inclusion, la FDR se concentre sur l'amélioration des infrastructures de base : i) administration numérique (seconde phase du système d'identification unique biométrique, essentiel au ciblage des filets sociaux et de l'accès aux soins) ; ii) électrification (appui au volet social du programme CIZO d'électrification rurale, électrification solaire de 317 localités rurales) ; iii) accès à l'eau potable (reprise du PND sur l'eau qui a pour objet l'extension des systèmes d'alimentation) et iv) amélioration du tissu urbain dans le cadre du Projet d'infrastructure et de développement urbain (PIDU). Sur le chapitre de l'emploi, la FDR consolide les activités de transformation agroalimentaire, le secteur minier ainsi que les infrastructures logistiques. Dans ce cadre, le mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) est maintenu. La FDR prévoit par ailleurs d'appuyer le développement d'un parc agro-industriel à Kara.

**Les banques multilatérales de développement contribuent au financement des projets inclus dans les programmes de développement.** En 2023, la Banque mondiale a approuvé trois projets pour un montant total de 250 millions de dollars, dont le projet d'infrastructure sanitaire visant à améliorer l'accès à l'eau potable à Lomé avec la création de nouveaux systèmes d'approvisionnement. Au total, les engagements financiers de la Banque mondiale au Togo sont passés de 238 millions de dollars en 2018 à 1,1 milliard en 2023. En 2022, la Banque africaine de développement (BAfD) et le gouvernement togolais ont signé un accord dans lequel la banque s'engage à fournir 14,3 millions d'euros (dont 4,4 millions sous forme de dons) au programme défini par la FDR 2025. Ces fonds seront destinés au

<sup>7</sup> Tirer le meilleur parti de la Zone de libre-échange continentale africaine ([worldbank.org](http://worldbank.org))

<sup>8</sup> Document cadre de coopération pour le développement durable, 2023-2026, République togolaise, Nations Unies Togo.



projet d'appui à la gouvernance financière (amélioration de la mobilisation des ressources internes, gestion de la dette, etc.), au développement du secteur privé, à la promotion des investissements et des partenariats public-privé. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a validé au premier semestre 2022 deux prêts pour un montant total de 53 milliards de francs CFA (XOF) afin de financer la création d'une centrale solaire photovoltaïque (42 mégawattheures) dans la région de Kara et la construction d'une route dans la région Centrale (tronçon Aléhéridè-Kpaza-Tchamberi) qui permettra ainsi de désenclaver la zone et de favoriser les échanges économiques.

## ANNEXE

## Togo – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2019	2020	2021	2022
<b>Ressources</b>	<b>5 421,7</b>	<b>5 628,4</b>	<b>6 192,3</b>	<b>6 826,6</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>4 097,1</b>	<b>4 253,2</b>	<b>4 621,5</b>	<b>5 068,9</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>1 324,6</b>	<b>1 375,2</b>	<b>1 570,8</b>	<b>1 757,6</b>
<b>Emplois</b>	<b>5 421,7</b>	<b>5 628,4</b>	<b>6 192,3</b>	<b>6 826,6</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>3 683,9</b>	<b>3 729,2</b>	<b>4 179,9</b>	<b>4 389,8</b>
Publique	542,7	563,4	590,2	660,2
Privée	3 141,3	3 165,8	3 589,7	3 729,5
<b>Formation brute de capital fixe <sup>a)</sup></b>	<b>762,1</b>	<b>908,3</b>	<b>919,3</b>	<b>1 193,6</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>975,6</b>	<b>990,9</b>	<b>1 093,1</b>	<b>1 243,2</b>
Épargne intérieure brute	413,1	524,0	441,6	679,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 349,0	- 384,3	- 477,7	- 514,4
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>18,6</b>	<b>21,4</b>	<b>19,9</b>	<b>23,5</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,9	2,0	6,0	5,8
Déflateur du PIB	0,0	1,8	2,5	3,6
Prix à la consommation, en moyenne	0,7	1,8	4,5	7,6

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Togo – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
<b>Recettes et dons</b>	<b>821,7</b>	<b>823,8</b>	<b>923,9</b>	<b>1 073,4</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>699,3</b>	<b>724,6</b>	<b>839,9</b>	<b>881,6</b>
Recettes fiscales	626,2	655,2	779,6	814,7
Recettes non fiscales	73,1	69,4	60,3	66,9
<b>Dons</b>	<b>122,4</b>	<b>99,2</b>	<b>84,0</b>	<b>191,8</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>753,7</b>	<b>1 131,3</b>	<b>1 139,4</b>	<b>1 501,6</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>753,6</b>	<b>1 131,4</b>	<b>1 139,5</b>	<b>1 501,6</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>621,8</b>	<b>736,2</b>	<b>757,4</b>	<b>890,8</b>
Traitements et salaires	214,6	234,8	251,5	269,3
Autres dépenses courantes	321,3	401,3	406,1	496,4
Intérêts	85,9	100,1	99,8	125,1
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>77,0</i>	<i>86,2</i>	<i>84,8</i>	<i>107,6</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>8,9</i>	<i>13,9</i>	<i>15,0</i>	<i>17,5</i>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>129,8</b>	<b>394,2</b>	<b>379,8</b>	<b>610,8</b>
Sur ressources intérieures	7,3	209,3	220,7	335,9
Sur ressources extérieures	122,5	184,9	159,1	274,9
<b>Dépenses des fonds spéciaux</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>
<b>Prêts nets</b>	<b>0,1</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 0,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global base engagements (hors dons)</b>	<b>- 54,4</b>	<b>- 406,7</b>	<b>- 299,5</b>	<b>- 620,0</b>
<b>Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup></b>	<b>68,0</b>	<b>- 307,5</b>	<b>- 215,5</b>	<b>- 428,2</b>
<b>Solde primaire de base <sup>b)</sup></b>	<b>156,1</b>	<b>- 120,8</b>	<b>- 38,4</b>	<b>- 220,0</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>- 105,6</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 44,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global base caisse (hors dons) <sup>c)</sup></b>	<b>- 160,0</b>	<b>- 407,1</b>	<b>- 343,5</b>	<b>- 620,0</b>
<b>Solde global base caisse (dons compris) <sup>c)</sup></b>	<b>- 37,6</b>	<b>- 307,9</b>	<b>- 259,5</b>	<b>- 428,2</b>
<b>Financement</b>	<b>37,5</b>	<b>307,8</b>	<b>259,6</b>	<b>428,2</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>- 99,2</b>	<b>88,5</b>	<b>207,0</b>	<b>358,5</b>
Bancaire	14,3	- 30,0	83,9	46,4
Non bancaire	- 113,5	118,5	123,1	312,1
<b>Financement extérieur net</b>	<b>136,7</b>	<b>219,3</b>	<b>52,6</b>	<b>69,7</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dette publique</b>	<b>2 192,7</b>	<b>2 555,4</b>	<b>2 912,5</b>	<b>3 337,3</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,1	17,0	18,2	17,4
Dépenses courantes	15,2	17,3	16,4	17,6
Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup>	1,7	- 7,2	- 4,7	- 8,4
Dette publique	53,5	60,1	63,0	65,8

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Togo – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
<b>a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)</b>	<b>- 32,4</b>	<b>- 11,9</b>	<b>- 103,6</b>	<b>- 65,6</b>
<b>1 - Biens et services</b>	<b>- 349,0</b>	<b>- 384,3</b>	<b>- 477,7</b>	<b>- 514,4</b>
<b>Balance des biens</b>	<b>- 443,5</b>	<b>- 428,2</b>	<b>- 554,5</b>	<b>- 544,3</b>
Exportations de biens FOB	618,2	695,0	720,8	900,3
<i>dont : phosphate</i>	<i>37,4</i>	<i>49,4</i>	<i>71,6</i>	<i>157,3</i>
<i>coton</i>	<i>57,3</i>	<i>36,5</i>	<i>36,1</i>	<i>49,0</i>
<i>cacao</i>	<i>5,9</i>	<i>8,4</i>	<i>8,1</i>	<i>7,7</i>
<i>café</i>	<i>5,1</i>	<i>3,4</i>	<i>2,1</i>	<i>4,8</i>
Importations de biens FOB	- 1 061,7	- 1 123,2	- 1 275,4	- 1 444,6
Importations de biens CAF	- 1 225,1	- 1 301,0	- 1 484,1	- 1 662,8
<i>dont : biens d'équipement</i>	<i>- 287,0</i>	<i>- 336,2</i>	<i>- 366,7</i>	<i>- 394,2</i>
<i>produits alimentaires</i>	<i>- 166,2</i>	<i>- 166,1</i>	<i>- 180,0</i>	<i>- 272,5</i>
<i>produits pétroliers</i>	<i>- 165,3</i>	<i>- 164,8</i>	<i>- 198,8</i>	<i>- 259,2</i>
<b>Balance des services</b>	<b>94,5</b>	<b>43,9</b>	<b>76,9</b>	<b>29,9</b>
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 163,4</i>	<i>- 177,8</i>	<i>- 208,7</i>	<i>- 218,1</i>
<b>2 - Revenus primaires</b>	<b>13,1</b>	<b>24,6</b>	<b>10,3</b>	<b>24,9</b>
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 8,9</i>	<i>- 13,9</i>	<i>- 15,0</i>	<i>- 17,5</i>
<b>3 - Revenus secondaires</b>	<b>303,5</b>	<b>347,7</b>	<b>363,8</b>	<b>424,0</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>78,9</b>	<b>54,3</b>	<b>19,2</b>	<b>58,6</b>
<b>Autres secteurs</b>	<b>224,6</b>	<b>293,5</b>	<b>344,6</b>	<b>365,4</b>
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	<i>267,5</i>	<i>341,8</i>	<i>391,2</i>	<i>411,5</i>
<b>b - Compte de capital</b>	<b>169,9</b>	<b>214,5</b>	<b>264,8</b>	<b>344,3</b>
<b>c - Compte financier</b>	<b>- 29,9</b>	<b>- 36,0</b>	<b>39,5</b>	<b>297,8</b>
Investissements directs	- 177,4	- 30,5	36,2	116,4
Investissements de portefeuille	239,0	48,1	- 50,2	- 56,0
Autres investissements	- 91,4	- 53,5	53,4	237,4
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>0,0</b>	<b>12,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>d - Erreurs et omissions nettes</b>	<b>2,9</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>
<b>e - Solde global (a + b - c + d)</b>	<b>170,2</b>	<b>240,7</b>	<b>124,1</b>	<b>- 19,0</b>
<b>Taux de couverture <sup>a)</sup></b>	<b>73,7</b>	<b>72,1</b>	<b>69,6</b>	<b>70,7</b>
<b>Solde courant (en % du PIB)</b>	<b>- 0,8</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 2,2</b>	<b>- 1,3</b>
<b>Solde global (en % du PIB)</b>	<b>4,0</b>	<b>5,7</b>	<b>2,7</b>	<b>- 0,4</b>

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménages, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

## Togo – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
Court terme	775	300	784	1 063
Moyen terme	485	529	375	541
Long terme	47	56	193	222
<b>Total</b>	<b>1 307</b>	<b>885</b>	<b>1 353</b>	<b>1 826</b>

Source : BCEAO.

## Togo – Principaux postes comptables du système bancaire [NN(D1)][Comment2]

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2020	2021	2022	Passif	2020	2021	2022
Opérations de trésorerie et interbancaires	645	742	631	Opérations de trésorerie et interbancaires	845	885	1 137
Opérations avec la clientèle	1 434	1 611	2 124	Opérations avec la clientèle	2 178	2 600	3 072
Opérations sur titres et diverses	1 212	1 414	1 794	Opérations sur titres et divers	195	181	194
Valeurs immobilisées	163	183	189	Provisions, fonds propres et assimilés	235	284	335
<b>Total</b>	<b>3 454</b>	<b>3 950</b>	<b>4 737</b>	<b>Total</b>	<b>3 454</b>	<b>3 950</b>	<b>4 737</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Togo – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
<b>Coefficient net d'exploitation</b> (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	<b>71,2</b>	<b>68,1</b>	<b>66,7</b>
<b>Coefficient de rentabilité</b> (résultat net / fonds propres)	<b>7,3</b>	<b>12,0</b>	<b>11,5</b>
<b>Taux de marge nette</b> (résultat net / produit net bancaire)	<b>11,5</b>	<b>19,8</b>	<b>20,1</b>
<b>Taux brut de créances en souffrance</b> (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	<b>15,8</b>	<b>11,6</b>	<b>8,0</b>
<b>Taux net de créances en souffrance</b> (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	<b>5,4</b>	<b>3,9</b>	<b>2,2</b>
<b>Taux de provisionnement</b> (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	<b>69,5</b>	<b>68,7</b>	<b>74,5</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Togo – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2020	2021	2022
<b>1. Produits bancaires</b>	<b>579</b>	<b>869</b>	<b>2 597</b>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	17	19	17
Produits sur opérations avec la clientèle	132	143	164
Produits sur opérations sur titres et diverses	69	80	95
Produits sur opérations de change	350	614	2 305
Produits sur opérations hors bilan	7	7	8
Produits sur prestations de services financiers	6	7	9
Autres produits d'exploitation bancaire	1	2	2
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	4	2	3
<b>2. Charges bancaires</b>	<b>429</b>	<b>697</b>	<b>2 405</b>
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	26	21	26
Charges sur opérations avec la clientèle	60	69	82
Charges sur opérations sur titres et diverses	6	6	6
Charges sur fonds propres et assimilés	1	1	1
Charges sur opération de change	333	597	2 288
Charges sur opérations hors bilan	0	1	1
Charges sur prestations de services financiers	2	2	2
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0	1
<b>3. Produit net bancaire (1 - 2)</b>	<b>150</b>	<b>172</b>	<b>192</b>
4. Produits accessoires nets	1	3	2
<b>5. Produit global d'exploitation (3 + 4)</b>	<b>152</b>	<b>175</b>	<b>194</b>
6. Frais généraux	95	104	115
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	11	13	13
<b>8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)</b>	<b>45</b>	<b>58</b>	<b>66</b>
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	25	26	22
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	4	2	3
<b>11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)</b>	<b>24</b>	<b>33</b>	<b>47</b>
12. Résultat exceptionnel net	1	11	5
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	7	11	13
<b>15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)</b>	<b>17</b>	<b>34</b>	<b>39</b>

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Togo – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
<b>Ratio de couverture des risques (solvabilité)</b>	<b>7,4</b>	<b>6,8</b>	<b>7,8</b>
<b>Rapport de liquidité</b>	<b>116,3</b>	<b>108,6</b>	<b>107,8</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Togo – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2020	2021	2022
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base <i>Tier 1</i> (FPB (T1))	71	71	79
Ratio de fonds propres ( <i>Common Equity Tier 1</i> ) ( $\geq 5,625$ %)	79	71	79
Ratio de fonds propres de base (T1) ( $\geq 6,625$ %)	64	71	79
Ratio de solvabilité global ( $\geq 8,625$ %)	64	71	79
Norme de division des risques ( $\leq 65$ %)	57	57	64
Ratio de levier ( $\geq 3$ %)	79	71	71
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	71	64	79
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales ( $\leq 15$ % FPB (T1))	79	71	79
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation ( $< 15$ % FPB (T1))	79	64	71
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations ( $< 100$ % FPB (T1))	71	71	71
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel ( $< 20$ % FPE)	79	64	71
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables ( $\geq 50$ %)	71	71	79
Coefficient de liquidité ( $\geq 50$ %)	93	93	93

Note: Normes applicables en 2022. Le passage aux normes de Bâle II et Bâle III se traduit notamment par une augmentation de certains seuils en vigueur pendant la période de transition courant de 2019 jusqu'en 2023, suivant le calendrier révisé par la décision 019 06/26/2020/CE/UMOA.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.